

Fillols Fabrice
Via Ferrata « Les Escaldilles »
Carrer del Ségre
66800 Llo
Tel : 06.85.02.23.84

Llo le 13 août 2009

à : **Monsieur le Maire**
Mairie de Llo
66800 Llo

Objet : Éléments de réponse, suite à l'interrogation sur le fonctionnement de la Via Ferrata « Les Escaldilles »

Monsieur le Maire ;

Vous m'avez transmis un courriel du responsable du site internet viaferrata-fr.net demandant à la commune des éclaircissements sur le fonctionnement de la Via Ferrata « Les Escaldilles » et plus précisément sur le fait que j'impose la location du matériel.

La réponse figure en partie dans la question de cette personne, puisqu'il s'agit d'une gestion privée et à ce titre la responsabilité sur les équipements de protection individuelle (EPI) m'incombe.

Je profite donc de ce sujet pour développer un peu plus sur le fonctionnement de l'activité via ferrata sur le territoire Français et également sur les pays frontaliers (Espagne et Andorre).

Le territoire Français recense environ 120 via ferrata la plupart sont soit libre d'accès (gratuite) soit libre d'accès moyennant un péage . Par contre une minorité sont privées ou sous gestion privée et adoptent différents fonctionnements soit elles imposent l'encadrement obligatoire avec un guide ou imposent la location de matériel.

La Via Ferrata de Llo n'est pas la seule à procéder de la sorte, puisque la Via Ferrata de Vicdessos proche de chez nous fait de même. Cette dernière a été réalisée par la communauté de commune d'Auzat / Vicdessos dans l'Ariège et est sous gestion privée.

Concernant les via ferrata d'Andorre et d'Espagne les accès sont totalement libres et gratuits.

Sujet : Raison de l'interdiction d'accès à la via-ferrata avec du matériel individuel ?

De : Laurent HUSSON <laurent.husson@via-mag.info>

Date : Sun, 09 Aug 2009 16:37:40 +0200

Pour : mairie.llo@wanadoo.fr

Bonjour,

Je m'occupe du site web <http://viaferrata-fr.net> référant toutes les vias-ferratas en France dont bien entendu la via-ferrata qui se trouve sur votre commune de Llo.

Notre site web étant communautaire, les visiteurs peuvent participer en postant leurs photos et leurs commentaires concernant les différentes vias qu'ils ont pratiqué. Ainsi que d'échanger dans les différents forums de discussions.

Depuis près de 2 ans, nous constatons que de nombreux ferratistes indiquent avoir été mal accueilli au départ de votre via-ferrata et particulièrement lorsqu'ils se sont offusqués de ne pouvoir accéder à la via-ferrata avec leur propre matériel et être obligé de louer du matériel à un prix très excessif par rapport aux tarifs pratiqués dans d'autres régions.

Vous pouvez accéder à la fiche topo de votre via sur notre site :

<http://viaferrata-fr.net/via-ferrata.php?via=34>

Ainsi que directement à la liste des commentaires :

<http://viaferrata-fr.net/commentaires.php?via=34>

La via-ferrata est un sport qui demande une très grande confiance dans le matériel utilisé qui est considéré comme étant un EPI (équipement de protection individuelle) et à ce titre nous trouvons étonnant que les ferratistes disposant de leur propre matériel ne puisse y accéder. Non pas que nous considérons que le matériel que vous obligez à louer ne soit pas moins sûr que du matériel individuel, mais qu'un ferratiste habitué à son matériel individuel ne puisse l'utiliser.

Il semble, à notre connaissance, que votre via-ferrata soit la seule en France qui interdise l'accès avec un matériel individuel.

Nous pensons que votre via aurait plus de succès auprès de nos visiteurs s'ils pouvaient y accéder avec leur matériel (éventuellement vérifié à l'entrée par un guide) et à un prix moindre du genre de 4-5 euros.

Pouvez-vous nous expliquer les raisons de cette importante contrainte ?

S'agit-il d'une via privée devant plutôt être considérée comme un parc-aventure ?

Cordialement,
Laurent Husson